



L'EMPLOI, PRIORITÉ ABSOLUE DU GOUVERNEMENT

Une politique active de l'emploi, c'est une politique volontaire qui ne laisse personne au bord de la route, c'est une politique qui embrasse toute l'économie du secteur marchand au secteur non marchand en passant par l'économie sociale et solidaire.

Bilan de la droite

- De 2002 à 2012, le budget de l'État en matière d'emploi est passé de 16,8 à 10,2 milliards d'euros.
- Le taux de chômage des jeunes a franchi la barre des 24 %, en 2009, selon l'Insee, contre un peu moins de 17 % en 2002.
- Le nombre de chômeurs de longue durée a augmenté de 500 000 en deux ans et a atteint des niveaux proches de ceux que la gauche avait trouvés en arrivant au pouvoir, en 1997.

Le gouvernement agit

- Permettre à 500 000 jeunes de moins de 26 ans d'accéder à un emploi à durée indéterminée grâce aux contrats de génération et à autant de seniors d'être maintenus dans l'emploi, jusqu'à la retraite. Le contrat est conçu pour s'adapter à la réalité de chaque entreprise.
- Permettre à 150 000 jeunes de 16 à 25 ans de bénéficier d'une première expérience professionnelle (jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés) grâce aux emplois d'avenir.
- Recrutement dans la fonction publique ; création de 2 000 postes CDI à Pôle emploi et de 11 000 postes par an dans l'éducation, la justice et la police auxquels s'ajoutent le maintien des 390 000 contrats aidés.

Engagement n° 33 : « Je proposerai un **contrat de génération** pour permettre l'embauche par les entreprises, en contrat à durée indéterminée, de jeunes, accompagnés par un salarié plus expérimenté, qui sera ainsi maintenu dans l'emploi jusqu'à son départ à la retraite. »

Engagement n° 34 : « Je créerai **150 000 emplois d'avenir** pour faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi et l'action des associations, en priorité dans les quartiers populaires. »

10,3 %, c'est le taux de chômage en France.

24,2 %, c'est le taux de chômage des jeunes en France.

Les emplois d'avenir, c'est une aide de **75 %** du salaire brut du jeune à hauteur du Smic dans le secteur non marchand (35 % pour le secteur marchand).

4 %, c'est la hausse du budget dédié à l'emploi, au travail et à la formation professionnelle.

1 000 places supplémentaires en faveur des handicapés dans les entreprises adaptées.

70 milliards d'euros pour les salariés licenciés pour motif économique.

Pour aller plus loin :

- Tout faire pour inverser la courbe du chômage avant la fin de l'année.
- La conclusion d'un compromis dynamique au service de la sécurisation de l'emploi et des parcours professionnels, sera prochainement transposée dans un texte de loi. Elle place l'accord majoritaire entre partenaires sociaux au cœur de la négociation sociale.
- Intensifier la lutte contre la précarité salariale, à travers la taxation des recours abusifs aux contrats à durée déterminée ; cette mesure représente la clé de l'accord sur la sécurisation de l'emploi.